

2025 -23

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 7 avril 2025, au lieu habituel, à 20h00**
Date de la convocation : 1^{er} avril 2025
Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**- en exercice : **12**
- présents : **11**
- votants : **11**
- absents : **1****Liste des membres :** M BRIVADIS André, Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M VIALANEIX Bernard**2025 – 23 Affectation du résultat Budget ALSH**Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024,
Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-6 633.13
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	25 991.10
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	19 357.97
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-1 961.13
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	1 961.13
AFFECTATION =C. = G. + H.	19 357.97
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 961.13
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	17 396.84
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

2025-23

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité ouvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Conseil municipal vote l'affectation du résultat comme détaillé ci-dessus

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11